

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 54	Membres présents : 43	Absent(s) excusé(s) : 6	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 3
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 5 décembre 2023

Vote(s) pour : 46
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 11 décembre 2023,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Premier Vice-Président de Metz Métropole,
Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2023-12-11-BD-12 :

Volet métropolitain Eurométropole de Metz du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Rapporteur : Monsieur Cédric GOUTH

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU le Budget Primitif 2023,
CONSIDERANT la stratégie métropolitaine, le schéma de l'offre de développement économique et la stratégie de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la vie étudiante,

APPROUVE le volet métropolitain Eurométropole de Metz de Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII),
APPOUVE la signature du volet métropolitain du SRDEII dans les termes présentés en annexe 1 à la présente délibération.

Metz, le 12 décembre 2023

Le Secrétaire de séance


Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



**Volet métropolitain
Eurométropole de Metz**



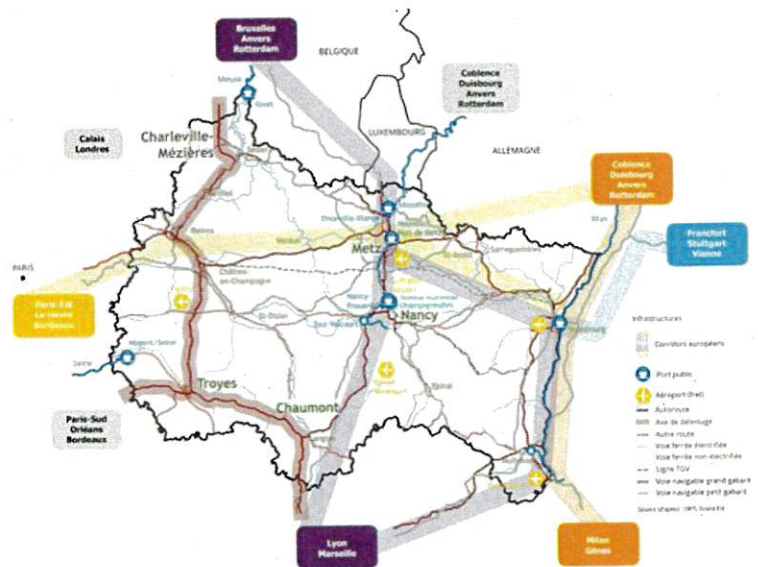
SRDEII

VOLET METROPOLITAIN EUROMETROPOLE DE METZ DU SRDEII

I/ Diagnostic territorial de la Métropole de Metz

a) Un territoire contrasté

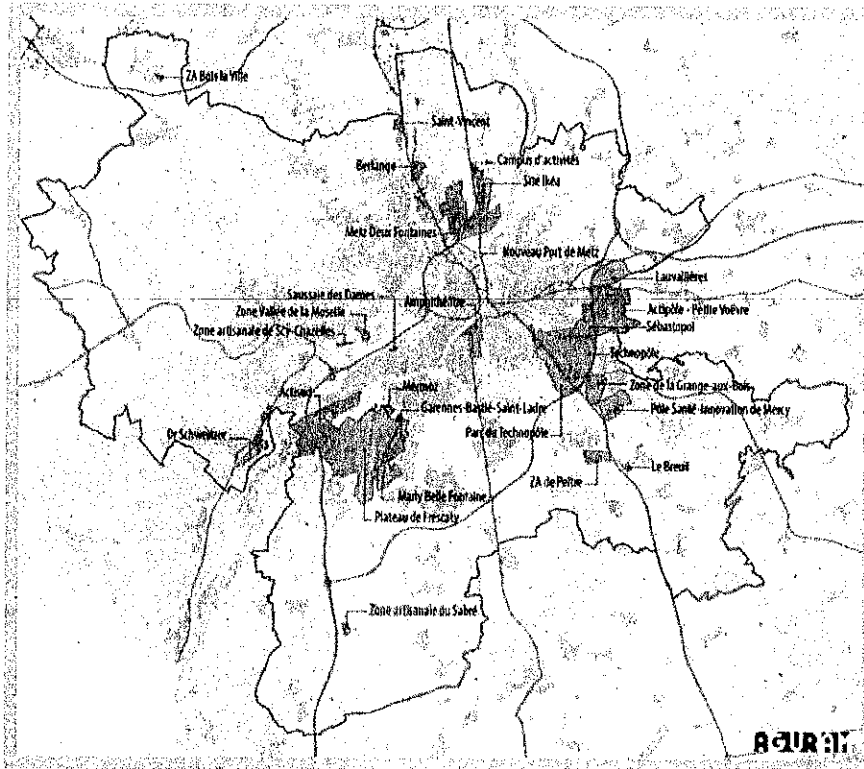
- 228 000 habitants dans un bassin de vie qui en compte plus de 600 000
- 324km², densité de 703.6 hab/km²
- 69% du territoire composé d'espaces agricoles, naturels et forestiers
- 46 communes : 1 de plus de 100 000 habitants, 3 entre 10 000 et 100 000 habitants et 22 de moins de 1000 habitants.
- 116 000 emplois sur la métropole soit 65 % de la zone d'emploi de Metz
- 92 348 actifs occupés en 2020
- 17 563 entreprises sur le territoire dont 3342 entreprises créées en 2021
- Un territoire connecté à la Grande Région Transfrontalière
- Au centre du Sillon Lorrain, bassin d'emploi de plus de 500 000 habitants ;
- À 45 minutes de trois autres pays européens, elle bénéficie donc d'un potentiel d'ouverture exceptionnel, avec près de 24 millions d'européens accessibles dans un rayon de 300km, entre Paris, Luxembourg, Francfort et Bruxelles ;
- Au cœur d'un nœud routier important et au croisement entre deux corridors européens (Mer du Nord – Méditerranée et Atlantique) structurants pour le futur des transports en Europe ;
- Le long de la Moselle, liaison fluviale à grand gabarit raccordant le territoire aux grands axes européens de navigation, sur laquelle transitent chaque année plus de 6,2 millions de tonnes de marchandises ;
- 9 800 travailleurs frontaliers en 2022 (soit 10.9% de la population active occupée) et une évolution de +69% entre 2021 et 2022.



b) Des infrastructures de premier plan

- Hub portuaire européen et trimodal : Nouveau port de Metz, 1er port fluvial céréalier de France et 6ème port fluvial français (1 200 bateaux par an), doté d'un accès direct aux autoroutes Nord-Sud (A31) et d'une plateforme à conteneurs trimodale de 33 000 m² reliée à la gare ferroviaire de triage de Woippy Est-Ouest (A4) ;
- Hub ferroviaire de premier plan : gare de Woippy, 1er centre de triage français de wagons reliant les principaux centres français et européens, où plus de 600 000 wagons transitent chaque année ;
- La Base logistique du Plateau de Frescaty : ancienne base aérienne militaire de 380 ha située au Sud-Ouest de la métropole directement connectée aux autoroutes A 31 (Nord-Sud) et A 4 (Est-Ouest) via la Rocade Sud. Ce site est aujourd'hui une zone d'activités logistiques en plein essor,

regroupant des PME en développement dans le secteur du e-commerce et de la maintenance Transport-Logistique autour de la plateforme e-commerce d'AMAZON ;
La collectivité compte également 26 pôles d'activités et 1 technopôle.



L'organisation des zones d'activités du territoire métropolitain

c) Une offre en matière d'enseignement supérieur et de recherche de qualité tournée vers l'international

- 23 000 étudiants intégrés à l'Université de la Grande Région : 4 pays, 114 000 étudiants, 40 cursus transfrontaliers, 3 langues
- 4 cursus franco-allemands en management et sciences de l'ingénieur
- 18% d'étudiants étrangers
- 2 Universités : Université de Lorraine et Georgia Tech Lorraine (Campus Européen de Georgia Institute of Technology – Etats-Unis)
- 4 écoles d'ingénieurs
- 1 Campus des Métiers et des qualifications d'excellence autour de la digitalisation et de l'usage de l'intelligence artificielle (CAMEX-IA GRAND EST)
- 26 laboratoires de recherche
- Plus de 570 enseignants chercheurs
- 8 Unités mixtes de recherche avec le CNRS
- Un centre de ressource unique en France : le centre Pierre Janet dédié aux évolutions et à l'innovation dans le domaine de la psychothérapie
- 2 pôles de compétitivité : Matériaux et Hydréos
- 3 centres de transfert de technologies : Institut Lafayette, CEA Tech, IRT M2P
- 2 incubateurs labellisés d'excellence : The Pool et l'incubateur lorrain

II/ Les défis transversaux de la Région Grand-Est auxquels la Métropole s'associe

2.1. Apporter des réponses à la pénurie de compétences

L'Eurométropole accompagne la structuration et le développement de filières fortes pour le territoire (tourisme, agriculture et alimentation, industrie et énergie bas carbone, santé et environnement, logistique urbaine...). La collectivité doit continuer à organiser, notamment en lien avec l'agence Inspire Metz, l'offre foncière et l'immobilier d'activité, de même que le développement d'une offre de services et d'accompagnement pour le développement des filières locales.

L'enseignement supérieur constitue également l'un des leviers majeurs de l'attractivité et du développement métropolitain. En adoptant une stratégie métropolitaine Enseignement supérieur, de Recherche et d'innovation (ESRI) et Vie Etudiante en 2022, la Métropole a trois ambitions : fédérer pour décloisonner les acteurs du monde économique et les acteurs de l'enseignement supérieur et la recherche en animant des "cluster/campus", dynamiser la qualité de vie étudiante pour optimiser l'ancrage des étudiants sur le territoire et rayonner à l'échelle européenne.

Pour répondre aux défis sociétaux, l'objectif est le renforcement des capacités et des compétences de formation et de recherche sur plusieurs priorités :

- Former à l'usage du digital et du numérique pour l'industrie, la construction et le bâtiment en capitalisant autour de la dynamique du réseau "CAMEX-IA", porté les Arts et Métiers associant plus de 26 partenaires (entreprises, IUT, Lycées, université et grandes écoles) pour des formations innovantes du CAP à Bac+8;
- Former également les leaders pour une industrie responsable autour des matériaux et de l'énergie (le cycle vert de l'acier) avec le développement de nouvelles formations pour accompagner les défis de transition énergétique et décarbonation (recyclage et analyse du cycle de vie de l'acier);
- La création d'un "Institut en Innovation Logistique – I2L" avec un lancement prévu en 2024 pour renforcer les compétences en logistique sur le territoire avec un parcours de formation adaptés aux besoins des entreprises intégrant des solutions innovantes en logistique et distribution urbaine;
- La structuration en cours d'un Institut de Photonique, réunissant l'ensemble des acteurs de la photonique en Grand-Est, dont un bâtiment central sera installé sur le campus de Metz de Centralesupelec, avec pour objectif en 2024 la création de nouvelles formations (master-ingénieur-doctorant) en photonique à rayonnement international et des projets collaboratifs de recherche;
- Hydrogène : projet public qu'il faudra nécessairement étendre aux acteurs privés, avec le développement d'un cursus de formation pour technicien de maintenance via l'AFPA Metz et Mulhouse;
- Rénovation énergétique et filières "énergies renouvelables et de récupération" : enjeu de formation inscrit au Plan Climat Air Energie Territorial 2022;
- Secteur de la santé : personnel hospitalier (infirmier.e.s...) mais également de formations spécialisées à destination des professionnels de santé (en lien avec l'IAE et les travaux de recherche autour de la Chaire Santé à l'IAE) et le développement d'une formation continue de type "ingénieur spécialisé" liant les enjeux de numériques aux enjeux de santé

2.2. Optimiser l'usage des sols : rareté tensions et concurrence d'usage sur le foncier

Un PLUI en cours d'adoption permettant :

- Une connaissance foncière améliorée (friche, réhabilitation, risques);
- Un développement maîtrisé des zones d'activités;
- Une meilleure protection des zones agricoles;
- Une sanctuarisation de Frescaty comme un espace de développement économique ainsi que la zone de Lauvallières (Schuman) et du Technopole 2 (Parc).

Des zones d'activités (au nombre de 27 sur le territoire) invitées à se réinventer sur elle-même. Travail mené de concert entre l'agence d'attractivité Inspire Metz et les directions de l'aménagement et du développement économique de l'Eurométropole de Metz. Volonté de voir les acteurs économiques repenser leur modèle d'implantation en évitant la surconsommation foncière tout en privilégiant la requalification de friches existantes.

2.3. Accompagner la mutation des entreprises et des activités

Un secteur industriel territorial - dont le poids économique réel reste relativement faible – mais présentant de forte inquiétude quant à son maintien à l'avenir. La conversion des flottes à l'électrique impacte d'ores et déjà négativement le Pôle Industriel de Metz-Tremery. A ce titre, le site messin a déjà et devra très certainement à l'avenir supprimer des centaines de postes. Passage d'un site pourvoyeur d'environ 1200 emplois à environ 500 par le biais de la joint-venture fabriquant les boîtes de vitesse électrique. La concurrence pour conserver sur notre territoire le savoir-faire ainsi que les emplois s'annoncent rude et devra passer par un appui fort des collectivités locales, régionales et nationales.

En parallèle, le territoire se positionne sur le secteur de l'artisanat et notamment de l'artisanat d'art, à travers le projet porté par l'association TCRM Bliiida (AAP Pôle Territorial ICC). L'objectif étant de faire du lieu un incubateur / tiers lieu dédié à cette pratique. Participant à la mise en lumière de l'écosystème local, cette candidature a su montrer la richesse des talents locaux tant sur le plan culturel (ESAL...) que de l'accompagnement (chaîne d'appui à la création, formation...). Une réflexion est actuellement portée par la métropole afin de mettre en œuvre un dispositif d'aide directe en faveur de cette population.

2.4. Viser la souveraineté énergétique et alimentaire

- Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) validé en 2022 et décliné autour de 5 axes stratégique : la préservation du foncier agricole, le développement des filières de proximité, l'accessibilité d'une alimentation de qualité à tous, la promotion de pratiques agricoles et alimentaires respectueuses de l'environnement.

La déclinaison d'un programme opérationnel autour d'actions phares : une réflexion portée à l'échelle métropolitaine autour de la restauration scolaire (cuisine centrale métropolitaine) et la valorisation des produits locaux dans la restauration hors domicile, la mise en œuvre d'un réseau de drive fermier sur la métropole et la réflexion engagée autour d'un projet de casiers alimentaires connectés dans l'optique du déploiement des circuits courts sur le périmètre métropolitain, l'accompagnement de maraichers en test d'activité sur le Plateau de Frescaty afin de favoriser l'installation de jeunes exploitants dans des filières déficitaires, la mise en œuvre d'un pôle de transformation.

La volonté de s'inscrire dans des projets de courts termes autour de : la mise en place d'un projet de distribution de « paniers bio » à des publics précaires, l'accompagnement d'exploitants agricoles dans la mise en place de « diagnostics carbone, la mise en place d'un règlement d'aides directes pour les exploitants sur le territoire métropolitain. Travail à mener en coordination avec la Région Grand Est.

- Plan d'actions adopté dans le Plan Climat Air Energie Territorial de l'Eurométropole (2022) afin d'augmenter la production énergies renouvelables (notamment le Réseau de Chaleur Urbain – 4e réseau français), développer un écosystème hydrogène, accompagner la rénovation du parc résidentiel et tertiaire privé, aider les ménages afin de lutter contre la précarité énergétique (20% des ménages exposés au risque) ou d'encourager la sobriété énergétique (étude d'un potentiel fonds air-bois)...

2.5. Valoriser le Grand Est et ses diversités territoriales

- Un schéma touristique métropolitain articulé avec le schéma régional touristique et la feuille de route « Atout France » 2025-2030 en cours d'élaboration.

Le secteur du tourisme a connu ces trois dernières années de profonds bouleversements liés aux crises sanitaires, économiques, sociales et environnementales. Face à ces nouveaux défis, l'objectif de la nouvelle stratégie touristique est d'avoir une vision et une feuille de route à horizon 2030 : ce schéma définira le cap, les orientations et les actions collectives à mettre en place pour bâtir le tourisme de demain et agir ensemble vers des objectifs communs, dans le but de développer durablement l'activité touristique sur notre territoire. S'adapter, se réinventer, créer, développer, anticiper et accélérer la relance et la transformation durable du tourisme : tels sont les enjeux de ce Schéma du tourisme métropolitain 2024- 2030, dont les premiers éléments de diagnostic font apparaître des axes d'orientation autour du renforcement de la communication et de l'attractivité, du tourisme d'affaires, du tourisme vert autour d'une offre d'itinérance autour de loisirs en pleine nature, de la promotion du tourisme du patrimoine et de la mémoire, ainsi que des actions autour de l'amélioration du cadre de vie.

Quelques exemples :

- Un programme ambitieux de réhabilitation de l'opéra-théâtre, un équipement de rayonnement régional et transfrontalier ;
- La création d'un "Pavillon de la biodiversité" qui mettra en avant les différents milieux naturels et paysagers du Grand Est.

2.6. Promouvoir la coopération infrarégionale et transfrontalière

- L'Espace Briey-Longwy-Thionville-Metz : un espace privilégié de coopération sur les sujets liés à la mobilité, à la gestion des déchets, aux données numériques et à leur traitement et à la santé
- Une stratégie métropolitaine de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la vie étudiante qui vise à faire de l'Eurométropole un hub éducatif et d'innovation transfrontalier à rayonnement international
- La Maison du Luxembourg, un vecteur de coopération avec les institutions luxembourgeoises au service de l'ensemble des travailleurs frontaliers

- L'Eurométropole un rôle croissant au sein de plusieurs réseaux transfrontaliers : la MOT, la Grande Région, etc.
- L'Eurométropole de Metz, un acteur majeur du développement des coopérations franco-allemandes : partenariat WTC Metz-Saarbrücken, organisation du premier forum Franco-Allemand à l'automne autour de la thématique des Villes sur l'eau en lien avec la Région Grand Est, etc.

2.7. Assurer la mobilité décarbonée des biens et des personnes

- Plan d'actions pour rendre attractifs les modes de transports alternatifs à la voiture comme les transports en commun (réalisation d'une 3e ligne de Bus à haut niveau de service, refonte du réseau de transport Le Met', création d'une ligne fluviale), le vélo (nouvelles pistes et stationnements cyclables, accompagnement des usages et pratiques) ou la marche...
- Organisation d'une filière de mobilité décarbonée : conversion progressive des flottes de bus et de bennes à ordures à l'hydrogène, déploiement de bornes de recharge sur le territoire, démarche INTERLUD pour repenser la logistique urbaine...
- Travail pour permettre à un nombre croissant de frontaliers de se déplacer en conservant des conditions de circulation correctes et écologiques (pollution, nuisances sonores) : réseau express métropolitain européen, investissements dans les gares (notamment centre-ville de Metz), promotion du covoiturage...

2.8. Préserver et valoriser durablement les ressources naturelles et restaurer la biodiversité

- Nombreux leviers actionnés pour préserver les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques cartographiés dans l'étude "trame verte et bleue" (2020) : Orientation d'Aménagement et de Programmation spécifique dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, animation du site Natura 2000 « Pelouses du pays messin », programme d'aménagement des étangs de St-Rémy...
- Travail pour protéger les 2681 ha de zones humides métropolitaines (inventaire adopté en avril 2023) notamment le long de la Seille et de la Moselle et les cours d'eau (341 km) afin de préserver la ressource en eau et la biodiversité et de prévenir le risque inondation.
- Plan d'actions sur les milieux forestiers très présents sur l'Eurométropole (21% de la surface : massif de Vaux et Ars-sur-Moselle, Mont-Saint-Quentin...) afin de préserver et développer la forêt en privilégiant les essences adaptées au climat futur.

2.9. Accompagner les évolutions démographiques et assurer une santé globale

La santé s'est imposée au sein des collectivités territoriales comme un gisement à haut potentiel de développement économique, d'enseignement supérieur et d'innovation. A ce titre, volonté de l'Eurométropole de structurer une stratégie de développement économique sur la filière santé avec une analyse des forces du territoire qui a permis de mettre en exergue 3 axes clés de positionnement : qualité de la vie (santé mentale et santé au travail), nouvelles technologies en santé et éco-santé.

De l'initiation d'un programme d'incubation en santé au travail au développement de formations spécialisées en passant par la création d'un parcours de santé dédié et d'un living lab, le territoire dispose de projets et d'acteurs du monde économique, de la santé et de l'innovation engagés dans le déploiement de cette feuille de route.

III/ Les moyens

Pour atteindre ces objectifs, la Métropole mobilise plusieurs leviers :

Le premier est constitué par le financement d'une *chaîne d'appui à la création / reprise d'entreprise* dynamique, doublé d'un dialogue renforcé avec ces acteurs afin d'améliorer leur complémentarité. En la matière, un enjeu partagé avec la Région est le ré abondement du fonds de dotation d'Initiative Metz. Au-delà de l'accompagnement généraliste des créations d'entreprise, la Métropole souhaite renforcer l'accompagnement de secteurs spécifiques, qu'il s'agisse de l'économie sociale et solidaire (soutien du Filon), de l'agriculture (espace test agricole), de l'économie créative et de la santé.

Une des enjeux est également de prendre en compte l'animation du parcours résidentiel de l'entreprise, depuis sa création jusqu'à ses différentes phases de développement sur le territoire métropolitain, nécessitant d'avoir sur le territoire une offre complète et adaptées aux besoins des secteurs prioritaires ou d'excellence (fablab, plateformes d'expérimentation, incubateurs, pépinières, parc d'activité). En matière agricole, cela passe par des actions de maîtrise foncière permettant de faciliter l'installation des sortants de l'espace test. Concernant l'artisanat d'art, l'objectif est de pouvoir faciliter le parcours des porteurs de projets, notamment en accompagnant la montée en puissance de Bliiida en tant qu'incubateur artisanal et culturel. Il s'agit d'en faire un véritable sas de professionnalisation notamment d'étudiants en art de l'ESAL ou de l'Université de Lorraine avec un accueil en cours de formation initiale, une possibilité de résidence en phase d'incubation et une aide à l'installation sur le territoire (quartier outre-seille).

De manière générale, la collectivité souhaite favoriser les interfaces entre les structures de formation, les lieux d'incubation et les entreprises pour fluidifier les parcours et rendre plus lisible l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'innovation sur le territoire. Le projet Telis de la SEM Metz Technopôle, outil commun de la Région et de la Métropole, d'une maison de l'entrepreneuriat et de l'innovation, installée sur le Technopole de Metz, à proximité des sites universitaires, réunissant dans une même lieu les principaux acteurs de la chaîne d'accompagnement à la création d'entreprise et de l'accompagnement à l'innovation, des établissements d'enseignement supérieur, des entreprises, avec des espaces de coworking et des bureaux partagés pour les start-ups et les étudiants entrepreneurs, est emblématique de cette volonté.

Au-delà de l'accompagnement des porteurs de projets, notamment par l'Agence d'Attractivité Inspire Metz, la Métropole souhaite faciliter la *structuration des différents écosystèmes du territoire*. Elle entend ainsi soutenir les évènements professionnels structurants dans les différents secteurs d'activité : salon Go pour la création/reprise d'entreprise, Agrimax pour l'Agriculture, salon MICE pour le tourisme professionnel, un évènement sur le numérique... La Métropole finance également des structures d'animation de zones tel le Club Metz Eurométropole. De manière plus ambitieuse, dans le cadre de sa stratégie ESRI et Vie étudiante, la collectivité a impulsé la structuration de cluster ou campus thématique autour de 4 thématiques (Santé, société et patrimoine durable, quatre grands champs d'activité en rassemblant les acteurs de l'enseignement de la recherche et les entreprises au sein de "campus" thématiques. L'animation de ces campus s'appuiera sur l'ingénierie de Grand Enov+ et le renforcement de moyens internes à la collectivité.

En termes d'*aides directes aux entreprises*, l'Eurométropole envisage, dans le cadre d'un dialogue étroit avec la Région et en complémentarité avec les dispositifs régionaux, d'élargir son action aujourd'hui limitée aux éco-défis. Plusieurs orientations sont étudiées : un soutien ciblé sur la primo-installation des artisans et artisans d'art et un volet agricole orienté vers les outils de transformation et la

diversification des exploitations. De manière ponctuelle, une aide incitative à l'implantation de projets exogènes majeurs ou innovants est également envisagée.

Gouvernance

A l'échelle métropolitaine, un des enjeux est de structurer l'animation avec une gouvernance souple et renforcée des différents acteurs par filière (réunissant investisseurs, établissement de formation et de recherche, financeurs.) ou par zone d'activité afin de créer une dynamique de développement et d'avoir une cohérence globale de leur animation à l'échelle de la Métropole. Des modalités de gouvernance se structurent de manières différentes en fonction des filières tourisme, commerce, agriculture/alimentation (dans le cadre du "projet alimentaire Territorial"), cluster "Industrie et énergie bas carbone", économie créative et patrimoine durable.

A l'échelle régionale, la Métropole et la Région souhaitent renforcer leur dialogue sur le champ du développement économique, notamment en termes de gouvernance de leurs outils communs que sont l'Agence d'Attractivité Inspire Metz et la SEM Metz Technopôle. Un conventionnement tri-partite avec l'Agence permettra un dialogue plus approfondi sur les objectifs confiés tout en optimisant le reporting. L'association régulière de la Région aux temps de préparation des instances de la SEM Metz technopôle permettra de partager les enjeux et de co-construire les projets structurants tels la Maison de l'Entrepreneuriat dans le bâtiment Telis sur le Technopôle de Metz.

Des rencontres régulières entre la région et les EPCI nord lorrain sur la mise en œuvre du SRDEII, en reprenant un périmètre déjà existant de coopération territoriale, permettront une appréhension partagée des enjeux de territoire, à l'instar du suivi mis en place dans le cadre de l'AMI Rebond industriel.

ANNEXES

Aides directes

Enjeux/Actions	Dispositif	Objectif	Cible (bénéficiaires, filières...)	Projets soutenus	Dépenses éligibles	Nature de l'aide (subvention/prêt à taux 0...)	Modalités d'intervention (taux, plafond, régimes d'aides mobilisés...)	Budget annuel (à préciser fonctionnement/investissement)	Cohérence avec la politique régionale
Transition écologique	Aide financière "Eco-Défis"	Accompagnement financièrement les commerçants et artisans labélisés "Eco-Défis" dans le cadre des investissements réalisés pour obtenir le label	Commerçants et Artisans	6 projets soutenus	8 694 €	Subventions d'investissement sur travaux réalisés	40% max du budget de financement des investissements, dans la limite de 5 k€ Convention de délégation de compétences signée avec la Région	197 k€	Stratégie Développement Durable et Transition Ecologique
Promotion & valorisation de la recherche scientifique	REGLEMENT SUBVENTIONS EVENEMENTS SCIENTIFIQUES ET UNIVERSITAIRES	Accompagner les manifestations et événements scientifiques dans un objectif de diffusion du savoir scientifique	Universités, écoles, laboratoires, association œuvrant dans la promotion de la recherche et d'enseignement supérieur	7 projets soutenus en 2023	199 328 euros, subventions à hauteur 24 026 euros	subvention de fonctionnement	20 à 30 % max. d'aide (// budget total éligible évènement)	80000 euros dédiés en 2023	SRESRI

Aides indirectes

Missions confiées	Forme de l'accompagnement	Montant du financement annuel	Place dans la gouvernance	Cohérence avec la politique régionale
Circuits courts, valorisation de filière, animation	subvention en fonctionnement ou en investissement	en fonction de l'association financée (de 1000€ à 20k€)	groupes de travail PAT	SDREA, SRADET, SRDEII
Missions d'ingénierie confiée/PAT	subvention en fonctionnement	20 k€, convention triennale	COFIL PAT	SDREA, SRADET, SRDEII
Missions d'ingénierie/Espace Test Agricole/Plateau de Frescaty	subvention en fonctionnement	8 000 €	COFIL PAT	SDREA, SRADET, SRDEII
Accompagnement à la création d'entreprise	Subvention de fonctionnement	30 000 €	Participation aux Assemblées et CA	
Accompagnement à la création d'entreprise	Subvention de fonctionnement	10 000 €	Participation aux Assemblées et CA	
Accompagnement à la création d'entreprise	Subvention de fonctionnement	10 000 €	Participation aux Assemblées et CA	
Accompagnement à la création d'entreprise	Subvention de fonctionnement	10 000 €	Participation aux Assemblées et CA	
Accompagnement à la création d'entreprise	Subvention de fonctionnement	28 000 €	Participation aux Assemblées et CA	
Accompagnement à l'émergence de projets ESS	Subvention de fonctionnement	25 000 €	Participation aux Assemblées, CA et Comité Engagement	
Accompagnement développement transfrontalier et international	Subvention de fonctionnement	15 000 €	Participation au CA	
Animation zones d'activité et membres du Club	Subvention de fonctionnement	40 000 €	Participation AG	
Animation d'un Tiers-Lieux pour développement de projets artistiques et culturels	Subvention de fonctionnement	100 000 €		

Missions confiées	Forme de l'accompagnement	Montant du financement annuel	Place dans la gouvernance	Cohérence avec la politique régionale
Structurer et favoriser et le déploiement du Campus « Technologies de information » et du Campus « Industrie » (Metz et Nord Lorrain) + Favoriser l'émergence et le déploiement de projets structurants en lien avec les stratégies métropolitaines de développement économique et d'ESRI	Subvention de fonctionnement	60 000 €	Participation COSTRAT	SRDEII
Soutien de la phase 5 du Peel "à la reconquête des étudiants entrepreneurs 2023-25"	Subvention de fonctionnement	40 000 €	Participation au CA	SRDEII
Outil pour le développement de la dynamique entrepreneuriale et de la valorisation de la recherche sur le territoire	Subvention de fonctionnement	20 000 €	Participation au CA	SRDEII
1. Poursuivre la structuration et le déploiement du Campus Industrie (Metz et Nord Lorrain) dans le cadre de la mise en œuvre de la « stratégie métropolitaine ESRI et Vie Étudiante 2022-2026 » 2. Accompagner la démarche métropolitaine « Ecologie Circulaire » 3. Accompagner l'Eurométropole de Metz dans une dynamique de projets européens	Subvention de fonctionnement	54 000 €	Participation au CA	SRDEII
Activité d'incubation	Subvention de fonctionnement	150 000 €	Comité territorial / CA	SRDEII

Gouvernance

Plan/Programme/Partenariat en cours (Exemple : PTRTE, Contrat...)	Instance(s) de gouvernance politique	Rythme de l'instance politique	Instance(s) de gouvernance technique	Rythme de l'instance technique	Observations
PAT	COFIL	1*an	groupes de travail technique	en fonction des besoins	
Stratégie Métropolitaine de l'Enseignement Supérieur, la Recherche, l'Innovation et la Vie Etudiante 2022-2026	Comité de suivi	1 à 2 *an	Référents campus thématiques (entreprises + établissement + UL) + VP ESRI&Vie Etudiante	en fonction des besoins	Stratégie ESRIVE = 3 ambitions qui se déclinent en 13 actions
	Conseil de Vie étudiante	1 à 2 *an	Acteurs de la Vie étudiante + établissement	en fonction des besoins	

Résumé de l'acte

057-200039865-20231211-2023-12-BD12-DE

Numéro de l'acte : 2023-12-BD12
Date de décision : lundi 11 décembre 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Volet métropolitain Eurométropole de Metz du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).
Classification : 8.4 - Aménagement du territoire
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 13/12/2023
Numéro AR : 057-200039865-20231211-2023-12-BD12-DE
Document principal : 99_DE-12.pdf

Historique :

13/12/23 21:25	En cours de création	
13/12/23 21:27	En préparation	Catherine DELLES
13/12/23 22:08	Reçu	Catherine DELLES
13/12/23 22:08	En cours de transmission	
13/12/23 22:08	Transmis en Préfecture	
13/12/23 22:12	Accusé de réception reçu	